



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes s'est réuni

Le vendredi 24 avril 2020 à 14h00

En visio-conférence

Présents :

V. BERODIER, G. BERTIN, L. BONNET, P. CARRE, G. CASSAGNE, P. CELMA, G. CHAPELLE, P. CHAROUSSET, P. CRAIGHERO, P. NIOGRET, T. TONNELIER

Invités :

Y. CHENAL, J. CONNORD, J. GARDON

Excusée :

C. MUNOZ

1.) Ouverture de la séance :

La séance est ouverte à 14h00 par le Président Patrick CELMA.

2.) Approbation des comptes-rendus de réunions :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 30 mars 2020 et le Procès-Verbal du Bureau Directeur exceptionnel du 22 avril 2020, sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

3.) Informations sur les calendriers fédéraux : (P. CARRE)

- Annulation du Congrès de Marseille (information transmise aux Clubs)
- L'A.G. Fédérale est réorganisée, mais est maintenue au samedi 3 juillet 2020. Les documents utiles à cet effet, seront envoyés à tous les Clubs et les Présidents de Clubs pourront voter par voie électronique.
- Les calendriers des A.G. Electives sont confirmés :
 - Le samedi 3 octobre 2020 pour la Fédération
 - Le samedi 7 novembre 2020 pour les Ligues Régionales
 - Le samedi 5 décembre 2020 pour les Comités Départementaux

Ligue Auvergne Rhône-Alpes

380, Rue des Frères Voisin - ZAC du Chapotin - 69 970 Chaponnay

+33 (0)4 78 79 67 90 - 2001A@ffr.fr



4.) **A.G.O. de la Ligue AuRA :**

- L'A.G. initialement prévue le samedi 13 juin 2020 à l'Hôtel de Région à Lyon est reportée à une date ultérieure. Elle sera organisée au Siège de la Ligue à Chaponnay, en prenant en compte les prochaines consignes gouvernementales liées au dé-confinement.
- La Commission de Surveillance des Opérations Electorales va définir, avec le Secrétaire Général, les modalités statutaires d'organisation des votes, en application de la loi d'urgence du 25 mars 2020.

5.) **Epreuves Régionales : (J. CONNORD)**

Les documents ont été transmis au préalable aux membres du Bureau, soit :

- Les Classements Généraux par Compétitions
- Les Classements par Poules et par Compétitions
- La liste des Clubs accédant à la 3DF

Jean CONNORD explique la méthodologie utilisée pour établir ces Classements, avec le calcul des péréquations. Les principes appliqués par la FFR pour les accessions et relégations ont été utilisés à l'identique pour nos Championnats Régionaux.

Il précise la liste des Clubs qui ont refusé l'accession et celle des clubs qui ont souhaité une relégation (4 Clubs) à l'issue de cette Saison sportive tronquée.

Le cas du R.C. VIRIAT a été examiné. Le dernier courrier de réponse au RC VIRIAT a été transmis aux membres du Bureau.

Validation :

Les membres du Bureau Directeur adopte et valide à l'unanimité des membres présents, les décisions et les documents relatifs aux :

- Classements des Clubs Régionaux par Poules
- Classements généraux par compétitions
- Liste des accessions et relégations
- Liste des 4 Clubs accédant à la 3DF

L'information aux Clubs sera effectuée par la Commission des Epreuves.

6.) **Bilan de recrutement C.T.C. :**

Le P.V. du Bureau Directeur du 22 avril 2020, transmis le 23 avril 2020, fait état de la validation de la liste des 23 C.T.C. concernés.

Les 14 candidats externes retenus par la Commission de recrutement ont reçu un courrier d'information. La date limite de réponse est fixée au 5 mai 2020. A ce jour, 6 réponses de confirmation ont été reçues. Une liste complémentaire par bassin a été établie au cas de constat de désistements. Après le 5 mai 2020, et en tenant compte des éventuels désistements, des courriers seront envoyés à tous les candidats non retenus.

Jérôme GARDON souligne la situation complexe au sein du C.D. 73, suite au non-recrutement d'Olivier HERNANDEZ.

Yves CHENAL confirme ce problème et expose les options possibles, pour permettre un bon fonctionnement et une coordination correcte C.T.C./Cadre Départemental au sein du C.D. 73.

Patrick CRAIGHERO précise qu'il faut rappeler les possibilités d'emploi, et les évolutions de carrière pour les candidatures non retenues.

7.) Point sur les finances : (P. CHAROUSSET)

- Réunion des T.G. le 22 avril par visio-conférence :
 - Réunions avec le Trésorier de la FFR et les T.G. des Ligues (2 personnes par Ligue)
 - Explications et précisions sur le plan de relance de la FFR en direction des Clubs.
 - Précisions sur le plan et les modalités d'application avec les Comités Départementaux et les Ligues Régionales.
 - Communication en direction des Clubs pour éviter les fausses informations, ou les informations détournées de leur contexte.
- Finances Ligue AuRA :
 - Etude de l'impact sur la Ligue AuRA
 - Estimation d'une perte à hauteur de 200.000 €
 - Cette perte s'ajoute au déficit existant
 - Etude de projection budgétaire, en cours
 - Point à effectuer sur les solutions envisageables (Prêt garanti d'Etat...)
 - Point à effectuer sur le montant des dépenses non-engagées
 - Les demandes de prolongation de l'activité partielle, pour les personnels administratifs et sportifs jusqu'à juillet 2020, vont être envoyées auprès des DIRECCTE.
 - Les décisions définitives seront prises en fonction des mesures de dé-confinement établies par le Gouvernement et en fonction de la reprise des actions sportives, selon les conditions établies par le Ministère des Sports et par la FFR.
- Reprise des activités en E.D.R. :

Gérard BERTIN intervient pour souligner ses grandes inquiétudes quant à la reprise des E.D.R. et sur les pertes probables d'effectifs.

 - Il demande un budget complémentaire pour sécuriser cette reprise, quand le Ministère des Sports l'aura autorisée (achat de masques, gel hydro-alcoolique, ...)
 - Le Bureau confie à Gérard BERTIN l'étude relative aux mesures à prendre et à une proposition de budget complémentaire ; à soumettre à la validation du prochain Bureau Directeur.
 - Jérôme GARDON rappelle la mise en place d'une Cellule de crise au sein de l'Equipe Technique Régionale, pour encadrer la reprise dans les E.D.R. après le confinement.
 - Il rappelle également les travaux menés par la Cellule Médicale au Ministère des Sports, qui travaille, entre autres, sur la reprise adaptée des activités sportives, à la fin du dé-confinement quand il sera prononcé.
 - Il est important d'attendre les préconisations à venir, de la part de cette Cellule Médicale.
 - Patrick CRAIGHÉRO fait un point sur les retours d'inscriptions pour la Semaine Nationale des E.D.R. Les inscriptions sont nettement plus nombreuses en Ligue AuRA que l'an passé, mais aucune projection n'est possible.
 - Jérôme GARDON rappelle les messages du Président Bernard LAPORTE sur le thème de la Communication positive.
 - Thierry TONNELIER s'interroge sur les mesures à envisager en cas de non-reprise en septembre/octobre 2020.
 - Y-aura-t-il possibilité d'inscrire tous les C.T.C. en activité partielle, alors qu'ils auront été embauchés à compter du 10 août 2020 ?
 - Philippe CHAROUSSET et Philippe NIOGRET confirment qu'il s'agit d'une possibilité légale.

L'Equipe Technique Régionale travaille sur les possibilités d'organiser, le cas échéant, le stage d'intégration des C.T.C. à partir du 10 août 2020, sous forme de réunions à distance.

8.) **Apprentis 2023 : (L. BONNET)**

- Mise en place de ce plan par le G.I.P., en lien avec la FFR et le Ministère du Travail.
- Informations disponibles sur le Site Fédéral et sur le site du G.I.P.
- Informations transmises à tous les Clubs et mises aussi en ligne.
- Lien actif pour les inscriptions.
- Les actions de formation pour les diplômés à préparer pourront être menées par les I.R.E.F., les C.F.A. et d'autres organismes de formation agréés.
- Plusieurs niveaux d'inscription prévus (Baccalauréat à Bac +5) pour des missions non-sportives
- Les contenus de formations sont en cours d'élaboration.
- Il s'agit d'emplois non-sportifs dans les Clubs, les C.D. (gestion de projet, partenariat et marketing, administration, comptabilité,)
- Le travail de mise en place se fait en collaboration avec la FFR et la DTN (R. DJAIT)

9.) **Point sur le POS Ligue : (L. BONNET)**

- Méthodologie d'auto-évaluation des POS de la Ligue et des Comités Départementaux (réunion récente entre Lydie BONNET, Gilles CASSAGNE et Marie CASSEZ)
- Plusieurs actions n'ont pas pu être menées à terme au sein des Ligues, du fait de la crise sanitaire
- 100% du financement sera assuré par la FFR si plus de 50% des actions prévues ont été réalisées.
- Les Comités Départementaux ont bien avancé sur leurs dossiers respectifs (juste quelques inquiétudes à propos d'1 Comité)
- Les POS définitifs sont à rendre avant le 31 août 2020 (report confirmé par la FFR).

10.) **Formation à distance : (L. BONNET)**

- Formations Fédérales différées
- Enquête à mener auprès des tous les stagiaires ayant déjà engagé et validé 2DF
Les stagiaires auront deux possibilités, soit le choix entre :
 - Différer à la saison prochaine
 - Effectuer une formation à distance
- Jérôme GARDON souligne les besoins de Ressources Humaines pour mener ces formations à distance.
- Patrick CELMA précise que toutes les décisions sont prévues à être prises après le 11 mai 2020, en ce qui concerne les salariés en activité partielle.

11.) **Rencontres avec les Comités Départementaux : (P. CELMA)**

- C.D. 07 : le 20 avril 2020
- C.D. 74 : le 22 avril 2020
- C.D. 15 : le 23 avril 2020
- C.D. 43 : le 24 avril 2020
- C.D. 26 : le 30 avril 2020
- Avantage de la visio-conférence : participation à domicile via GOOGLE Meet, pas de déplacement
- Formule appréciée par les Dirigeants de Comités Départementaux

- Rencontres en visio-conférences, à maintenir après le dé-confinement
- Echanges fructueux et constructifs lors de ces premières rencontres.

La Ligue est représentée, lors de ces rencontres, par :

- Patrick CELMA
- Patrick CARRE (Secrétaire Général)
- Lydie BONNET (POS, Formation, apprentis)
- Gilles CASSAGNE (Epreuves, organisation générale...)
- Pierric GERBIER (Communication, Ovale, B.O., suivi logistique ...)
- Thomas BACCONIER (Finances)
- Jérôme GARDON (Dossiers sportifs, ETR,...)

12.) Suivi du dossier A. N. S. :

- Philippe CHAROUSSET demande à Yves CHENAL de suivre ce dossier A.N.S.
- Rappel par Yves CHENAL :
 - L'urgence de ce dossier (date butoir fixée au 11 mai 2020)
 - Choix de l'A.N.S. : 50% d'attribution de l'aide directement aux Clubs
 - Différence notable entre le système actuel en AuRA et celui du passé (dotation aux têtes de ponts Ligue et C.D.)
 - Nouvelle approche à prendre en compte
 - Incertitudes sur les retours des Clubs
 - Modalités évolutives (2019-2020 : instruction par la FFR ; 2020-2021 instruction par les Ligues)
 - Les besoins en ressources administratives seront gérés par Gilles CASSAGNE, en tenant compte de l'évolution des dossiers
 - Besoin d'un appui administratif
- Nécessité d'un renforcement de la Commission existante (Y. CHENAL, G. CASSAGNE, D. DEZE, J. GARDON, D. PEGAZ, P. CHAROUSSET, P. GERBIER, T. BACCONIER)
- Dispositif d'étude de chaque dossier à mettre en place, à partir du mois de mai 2020 (formation sur logiciel OSIRIS)
- Communication vers les Clubs par mail et via le B.O. (Y. CHENAL, P. GERBIER)
- Organisation à mettre en place sur le thème des aides à l'emploi
- Inciter les Comités Départementaux à s'engager dans la pérennisation ou la création d'emplois
- Préconisation de la FFR de créer des emplois en zones rurales ou les quartiers au sein des Ligues

13.) Congrès des arbitres : (P. NIOGRET)

- Report du Congrès en juillet 2021 à Grenoble.
- Les travaux du groupe préparatoire seront réutilisables pour ce futur Congrès.
- 4 promotions sont confirmées par F. MACIELLO :
 - B. FERNANDEZ (Secteur Ouest) Promotion en zone mixte (1DF – Pro D2)
 - R. AIGUEBONNE (Secteur Est) Promotion en 1DF
 - C. GARDEY (Secteur Est) Promotion en 1DF
 - M. ROCHE (Secteur Ouest) Promotion en 1DF
- Mouvement au sein de la Commission des Officiels de matches :
Fabrice HAND est remplacé par Aurélien CARILLET au poste de Délégué Arbitrage Territorial (D.A.T.) dans le Secteur Est.

14.) Point sur les Ressources Humaines : (P. CELMA, P. NIOGRET)

- Réunion du C.S.E. programmée pour le mardi 28 avril 2020
- Demande de prolongation à émettre auprès des DIRECCTE avec nouvel avis de prolongation prévisible jusqu'en juillet 2020 (sauf la M.O. de Clermont-Ferrand, pour qui la demande est déjà faite)
- Rappel : 11 millions de salariés sont en activité partielle en France
- Cette prolongation de principe de l'activité partielle jusqu'à fin juillet est impérative, car un montant prévisionnel déficitaire de 500.000 € s'annonce sur l'exercice budgétaire de la Ligue.

15.) Questions diverses :

15.1.) Académie :

Patrick CARRE rappelle que les dossiers des Académies Fédérales continuent à être suivis avec le Manager Fédéral et les Cadres Techniques en activité partielle.

Par contre, à propos des Académies Régionales, il subsiste beaucoup d'incertitudes et d'interrogations sur leur fonctionnement 2020-2021, et sur les aides éventuelles prévues...

Les Chefs d'Etablissements interpellent les Cadres Techniques impliqués sur l'organisation à venir.

Un travail est à mener rapidement, notamment sur les dossiers d'inscriptions, sur les modalités d'entrée, sur le suivi des élèves actuels,

Virginie GAY a prévu d'informer prochainement les Responsables des Académies Régionales et les Clubs ou les Comités Départementaux concernés.

15.2.) Comité de gestion à Montbonnot :

Patrick CRAIGHERO émet des questions sur la représentation de la M.O. de Montbonnot au sein des Instances Régionales.

Philippe NIOGRET rappelle que le suivi et l'organisation de la M.O. de Montbonnot dépendent toujours du Comité de gestion de la Maison de Rugby, mis en place dès son ouverture.

Ce Comité présidé actuellement par Philippe NIOGRET, suite aux problèmes de santé de Pierre GRANGE, est composé de 7 membres dont 3 salariés de la M.O.

Patrick CARRE demande l'intégration d'Alain KOCH à toutes les invitations prévues à l'occasion de la réunion hebdomadaire avec le Président, lors des Réunions du Bureau Directeur et lors de toute Réunion liée aux R.H.

Le Bureau Directeur valide cette proposition à l'unanimité de ses membres présents.

15.3.) Appel à projets : (J. GARDON)

Jérôme GARDON rappelle que Denis PEGAZ a bien reçu les dossiers sur l'appel à projets du Rugby Social Club. Gérard BERTIN a prévu de faire le point sur ces dossiers au prochain Bureau Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la Séance est levée à 16h10.

La prochaine Réunion du Bureau Directeur est programmée pour le 6 mai 2020.

Le Secrétaire Général

Patrick Carré